

Veille sanitaire internationale	
Note d'information	11/01/2018

DETECTION DE LA FIEVRE APHTEUSE AU MAROC

Pour la VSI (par ordre alphabétique) : Didier Calavas (Anses), Julien Cauchard (Anses), Pascal Hendrikx (Anses), Yves Lambert (DGAL), Alizé Mercier (Cirad)

Pour le LNR : Labib Bakkali Kassimi (Anses), Stephan Zientara (Anses)

Auteur correspondant : alize.mercier@cirad.fr

Source : OIE (au 10/01/2019), site internet du World Reference Laboratory for Foot-and-Mouth Disease (WRLFMD) (<http://www.wrlfmd.org/north-africa/morocco>), média au 10/01/2019 (<http://www.mapexpress.ma/actualite/societe-et-regions/fievre-aphteuse-exploitation-fquih-ben-salah-mesures-lutte-ete-prises-eviter-risque-propagation-onssa/>)

Après la Tunisie en décembre 2018, c'est au tour des autorités marocaines de déclarer à l'OIE un premier foyer de fièvre aphteuse (FA) le 10 janvier 2019. Le foyer a été détecté le 1^{er} janvier 2019, puis confirmé le 7 janvier, au sein d'un élevage de bovins et d'ovins de la province de Fquih Ben saleh (Figure 1).

Neuf cas ont été recensés chez les bovins (taux de morbidité de 11,1%), dont un animal mort (taux de mortalité de 1,2%).

Le sérotype est en cours de confirmation.

Selon l'Office national de sécurité sanitaire des produits alimentaires du Maroc (Onssa), des mesures de lutte ont été prises par le service vétérinaire provincial de Fquih Ben Saleh au niveau de l'exploitation infectée, et ce conformément à la réglementation en vigueur, afin d'éviter la propagation de la maladie. Il s'agirait notamment de l'abattage et la destruction de tous les bovins et ovins de l'exploitation, du nettoyage et la désinfection de l'exploitation, du respect des mesures de biosécurité et de la vaccination de tous les bovins autour du foyer (sans indication du ou des sérotypes ciblés). Ces mesures comprennent également la fermeture temporaire des lieux de rassemblement des bovins et des ovins « dans le périmètre de l'exploitation concernée », le lancement d'une enquête épidémiologique des exploitations de la zone concernée et le renforcement de la surveillance sanitaire des exploitations au niveau national, fait savoir l'Onssa.

De plus, une campagne de vaccination de rappel de l'ensemble du cheptel bovin national contre la FA a été lancée à partir de janvier 2019. Depuis 2014, l'Onssa réalise de façon régulière des campagnes annuelles de vaccination des bovins contre la fièvre aphteuse (pas d'information sur le type de vaccin utilisé).



Figure 1. Foyer de fièvre aphteuse déclaré le 10/01/2019 au Maroc (source: OIE WAHIS)

Le dernier foyer de FA détecté au Maroc remonte au 11 novembre 2015 et il s'agissait du sérotype O topotype Middle-East South-Asia (ME-SA) et lignée Ind-2001d (O/ME-SA/Ind-2001d) (Bachanek-Bankowska *et al.* 2016). Ce topotype est endémique en Inde, mais avait causé de nombreux foyers au Moyen-Orient et dans le Nord de l'Afrique avec notamment la Tunisie et l'Algérie en 2014.

Avant 2015, le sérotype O avait circulé au Maroc en 1999 et en 1991-1992. Le sérotype A avait, lui, été identifié dans le pays en 1952, 1977 et 1983 (source : WRLFMD).

Références

Bachanek-Bankowska, K., Wadsworth, J., Gray, A., Abouchoaib, N., King, D.P. and Knowles, N.J., 2016. Genome sequence of foot-and-mouth disease virus serotype O isolated from Morocco in 2015. *Genome announcements*, 4(2), pp.e01746-15.